

# Le métal



PRINTEMPS 2017



# Solidarité!

**Avec les grévistes de CEZinc**

**qui luttent pour préserver les régimes de retraite**

# Dans ce numéro

Éditorial: Pour les jeunes / 2-3

Décisions / 4

Grève chez Samuel et Fils / 4

Les grévistes de la CEZinc se font entendre / 5

Pour mieux exploiter nos richesses naturelles / 5

Des syndicalistes à l'Assemblée nationale / 6-7

Décès au travail / 6

Calendrier des activités de formation / 7

Un enfer bureaucratique pour la reconnaissance de la paternité d'un conjoint décédé / 8

Rencontre avec Manon Castonguay, une présidente en grève / 9

Du mouvement dans l'équipe des Métallos / 10

Syndrome de Raynaud: Une décision qui pourrait faire jurisprudence / 11

Mobilisation pour l'industrie forestière / 12

Retour sur le Congrès international / 13 à 15

Une vie d'engagement: Un retraité de la SL 6951 construit des écoles au Guatemala / 14-15

Fonds humanitaire des Métallos: Mission au Chiapas / 16

Santé mentale: De la place pour des gens différents / 17

Contrats de travail / 18-19

Trump: L'aluminium du Canada ne doit pas être ciblé / 20

## Le métallos

La revue du Syndicat des Métallos (FTQ)

Volume 50, numéro 1

565, Boulevard Crémazie Est, bureau 5100

Montréal (Québec) H2M 2V8

Téléphone : 514 382-9596 / 1 800 361-5756

Courriel : ccauchy@metallos.ca

Directeur : Alain Croteau

Responsable des communications : Clairandré Cauchy

Graphisme : Lesley Stodart

Photo : Isabelle Bournival, David Cantatore, Éric Demers, Jocelyn Desjardins, Paul Gravel, Daniel Mallette, Nancy Thibeault.

Correspondant-e-s : Dominic Prévost, Isabelle Bournival, Mélanie Tremblay, Luc Laberge,

Stéphane Paquet, Alain Frenette, Nancy Thibeault.

Collaboration : Daniel Mallette

Personnel de soutien : Nathalie Leblanc, Roseline Mongeon, Sylvie Tremblay .

Tirage 60 000, premier numéro, Janvier 1965

Imprimé par les syndiqués de Transcontinental

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

 [www.metallos.org](http://www.metallos.org)  [SyndicatDesMetallos](https://www.facebook.com/SyndicatDesMetallos)  [@MetallosQC](https://twitter.com/MetallosQC)



## Pour les

« Laisser des conditions de travail aussi bonnes sinon meilleures à ceux qui nous suivent que celles dont on a hérité. » Voilà le mot d'ordre qui guide notre action comme organisation syndicale et celle de tous les militants métallos à travers le Québec. De convention en convention, on améliore le sort des nôtres.

Trop souvent, les employeurs tentent de nous faire dériver de cette voie, essayant de nous convaincre que les reculs sont inévitables, qu'ils n'ont pas les moyens de payer correctement les travailleurs, que la compétition nous condamne à s'appauvrir ou perdre nos emplois. Ils ont parfois raison : il arrive que des emplois soient en jeu. Mais trop souvent, cette menace ne sert qu'à faire diminuer la portion de la tarte allant aux travailleurs.

Depuis quelques années, les patrons ont redoublé d'inventivité ou de lâcheté en proposant d'abaisser les conditions de travail des nouvelles générations par des clauses orphelin. Concrètement, cela signifie offrir des régimes de retraite ou d'assurance moins avantageux aux futurs travailleurs. Ainsi, des travailleurs actuels se trouvent à



# s jeunes!

consentir des reculs qui ne les affectent pas dans l'immédiat, mais toucheront les prochaines générations de travailleurs.

Plusieurs groupes de Métallos ont choisi de faire la guerre pour refuser d'affaiblir les conditions de ceux qui viennent. C'était le cas en 2007 chez QIT à Havre-St-Pierre, chez Lafarge et Resco en 2016 et chez Samuel et Fils cette année. Nombreux sont ceux qui ont gagné.

D'autres ont résisté, mais sans réussir à contrer une clause orphelin.

Au-delà de l'histoire de chaque négociation, il est grand temps que le gouvernement interdise pour de bon une telle discrimination envers les nouveaux travailleurs au sujet des retraites et des assurances, comme il l'a déjà fait en 2001 pour les salaires.

Une telle loi rendra plus claire la négociation. Nos membres se prononceront sur les conditions de travail qui les affecteront tous. Certains choisiront de se battre pour empêcher des reculs ou faire des gains, pour eux et ceux qui viendront.

Les métallos de CEZinc à Salaberry-de-Valleyfield ont eux aussi choisi de résister devant les nombreuses demandes de

concessions de l'employeur, pour maintenir les conditions de travail et de retraite gagnées de hautes luttes par les générations précédentes.

Tous ceux qui luttent pour leurs conditions de travail et celles des prochaines générations seront appuyés, soutenus. Notre force, c'est notre solidarité.

Solidarité avec les travailleurs de CEZinc et tous ceux qui se tiennent debout, pour eux, et ceux qui viendront tout juste après.

Alain Croteau

MÉTALLOS





## Les grévistes de la CEZinc se font entendre!

### Lancement d'une campagne mondiale contre Glencore

Il y avait de l'ambiance le vendredi 28 avril dernier devant la Tour de la Bourse. Des grévistes de la CEZinc, dans la rue depuis le 12 février dernier, se sont entassés dans des autobus jeudi après midi et à 4 h vendredi matin pour converger à 10 h 30 vers le parvis de l'édifice de la Bourse de Toronto. Ils ont été rejoint par des dizaines de militants du Conseil des Métallos de Toronto, du District 6 et de la SL 1005 de Hamilton. Les actionnaires ont amorcé leur réunion alors qu'à l'extérieur les trompettes bleues et les mots « solidarité-solidarity » raisonnaient.

À cette occasion, le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau, et l'adjoint au directeur canadien, Mark Rowlinson, ont annoncé le lancement d'une campagne mondiale contre la compagnie Glencore, principal actionnaire du Fonds de revenu

Noranda, qui opère l'affinerie CEZinc à Salaberry-de-Valleyfield. « Les grévistes sont venus jusqu'à Toronto, nous irons maintenant jusqu'en Suisse pour nous faire entendre à l'assemblée des actionnaires de Glencore. Nous prendrons aussi contact avec des syndicats de Glencore sur la planète. Cette compagnie doit prendre au sérieux les travailleurs qui font sa richesse », a lancé Alain Croteau.

La présidente de la SL 6486, Manon Castonguay, s'est adressée aux manifestants avant d'aller en dedans pour s'adresser aux actionnaires. « Nous sommes déterminés à ne pas sacrifier le régime de retraite de nos membres et des prochaines générations. Ensemble on peut repartir cette usine et recommencer à y générer des profits appréciables. Mais ça ne se fera pas en nous mettant à genoux. Pas de recul sur nos retraites! ».

Une fois à l'intérieur de la salle, elle a invité les actionnaires à donner un mandat de négocier à leur conseil d'administration. « Les actionnaires et les grévistes ont des intérêts en commun. Les actionnaires sont privés de dividendes et les grévistes sont privés de salaire. On comprend la volonté de réaliser des économies. Nous sommes même prêts à trouver des solutions, mais les dirigeants ont fait la sourde oreille. L'heure de la négociation a sonné, les actionnaires doivent mettre leur poids dans la balance », a fait valoir Manon Castonguay.

Le groupe a aussi marché dans les rues du quartier financier de Toronto, sous une escorte policière peu habituée à ce genre de manifestation.

La voix des 371 grévistes devrait aussi se faire entendre ce printemps lors de l'assemblée des actionnaires de Glencore en Suisse.



## Des syndicalistes à l'Assemblée nationale

**Plus** d'une centaine de syndicalistes des quatre coins du Québec, provenant de plusieurs syndicats affiliés de la FTQ, ont convergé vers Québec les 5 et 6 avril dernier pour rencontrer leurs députés. Au menu : la nécessité d'interdire les clauses orphelin dans les régimes de retraite ou d'assurance, le salaire minimum à 15 \$ et la hausse du Régime des rentes du Québec (RRQ).

Cette première journée de rencontres

FTQ a été une réussite. Une quarantaine de députés, tout parti confondu ont été rencontrés par des équipes de syndicalistes. Les députés des trois partis d'opposition étaient plus nombreux à avoir accepté l'invitation que ceux du parti au pouvoir, mais quelques députés libéraux ont tout de même rencontré les syndicalistes.

Avec 23 participants, le contingent métallo était bien représenté parmi les syndicalistes FTQ. Les participants ont

assisté à un caucus Métallos/Machinistes et AFPC le mercredi soir, où il a été plus particulièrement question des clauses orphelin, la bataille de l'heure dans nos rangs, puisque plusieurs des récents conflits de travail portent sur cet enjeu. Une session de formation de la FTQ a ensuite permis à tous les participants de se familiariser avec les trois enjeux et de se préparer aux rencontres. Merci à tous les participants pour leur engagement, ça fait la différence.

### **Voici en résumé les trois enjeux abordés.**

#### **Minimum 15 \$**

La campagne sur la hausse graduelle du salaire minimum à 15 \$ d'ici 2022 a été discutée dans toutes les rencontres avec les députés. Les syndicalistes se sont montrés rassurants quant aux effets positifs sur l'économie, soulignant que les personnes au salaire minimum vont

inévitavelmente dépenser davantage dans l'économie locale si leur salaire est plus important.

Soulignons que selon une récente étude publiée en avril dernier une hausse du salaire minimum permettrait de dégager une marge de manœuvre pour le gouvernement d'environ 1 milliard, en impôts prélevés sur le salaire et

autres taxes. Ce montant pourrait aider à faciliter la transition pour des entreprises susceptibles d'être affectées.

Au final, une telle hausse contribuerait à réduire les inégalités et stimuler l'économie du Québec. Le Parti québécois et Québec solidaire se sont montrés favorables à une telle mesure.

## Décès de deux métallos

C'est avec une grande tristesse qu'on a appris le décès récemment de deux membres du Syndicat des Métallos. Le confrère Pierre Audet est décédé le 23 février dernier à la mine Westwood. Cet opérateur de chargeur navette s'est fait coincer par la machine qu'il opérait. La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a ouvert une enquête. « *Le Syndicat des Métallos participe activement à l'enquête et apportera toute sa collaboration à la CNESST. C'est très important de comprendre ce qui s'est passé, notamment pour aider à prévenir d'autres accidents* », a expliqué le représentant syndical des Métallos, Harold Arseneault.

Un autre décès est venu assombrir encore plus ce printemps. Le métallo Christian Mercier, âgé de 56 ans, est décédé au travail le 18 avril. Ce membre de la section locale 7531 était opérateur de chariot élévateur chez AFT à Lennoxville. En offrant les condoléances à la famille et en l'assurant du soutien du Syndicat, la représentante Isabelle Proulx a tenu également à souligner le sang-froid des secouristes qui sont intervenus sur les lieux.

Tous les métallos du Québec unissent leur voix pour offrir leurs sympathies aux proches des deux victimes.



## Clauses orphelin

Depuis 2001, la Loi sur les normes du travail interdit les clauses orphelin dans les salaires, les congés, les horaires de travail et plusieurs autres conditions de travail. Ainsi, il n'est pas permis d'accorder à un nouveau travailleur de moins bonnes conditions, qui ne rejoignent jamais celles des plus anciens, seulement en fonction de sa date d'embauche. Maintenant, la FTQ, plusieurs autres organisations syndicales, plusieurs groupes de jeunes et même les partis politiques demandent d'étendre cette disposition aux régimes de retraite et d'assurance, qui ne sont pas couverts actuellement par l'article 87,1 de la Loi sur les normes du travail qui traite des clauses orphelin.

Ainsi, il devrait être interdit d'accorder un moins bon régime de retraite ou d'assurance aux travailleurs nouvellement embauchés, généralement des jeunes. Lors

## Bonifier le RRQ

Voilà plusieurs années que la FTQ revendique un meilleur régime de retraite public (Régime des rentes du Québec – RRQ). En vertu d'une entente signée par les autres provinces et le fédéral en juin 2016, le Régime de pension du Canada (RPC), en vigueur à l'extérieur du Québec, sera enfin bonifié. Mais le gouvernement libéral de Philippe Couillard refuse d'emboîter le pas et de bonifier le RRQ à la hauteur de ce qui sera fait dans les autres provinces.

de la journée de rencontres avec les députés, les syndicalistes ont demandé aux députés de s'impliquer pour que l'Assemblée nationale adopte rapidement une loi pour interdire une fois pour toutes cette forme de discrimination envers les jeunes travailleurs.

Une question a été posée en chambre par un député de la CAQ sur l'action gouvernementale dans ce dossier, alors que des dizaines de militants syndicaux attendaient dans les gradins. La ministre du Travail a fait valoir que son gouvernement étudiait la question, sans toutefois fournir d'échéancier sur un éventuel projet de loi. Le premier ministre a été également questionné lors de la commission parlementaire sur les crédits jeunesse.

Soulignons que Québec solidaire, le PQ et la CAQ sont tous en faveur d'une telle loi et que le PLQ dispose d'une résolution de congrès adoptée en 2015 pour agir en ce sens.

Ce faisant, les retraités québécois s'appauvriront par rapport à ceux des autres provinces.

En effet, lorsque les nouveaux régimes seront en vigueur, un travailleur québécois qui a gagné en moyenne 40000 \$ par année recevra du RRQ 27,5 % de ce montant une fois à la retraite, comparativement à 33,3 % s'il vit à l'extérieur du Québec. C'est inacceptable. Chaque année, les retraités du Québec recevront donc 2300 \$ de moins (pour un salaire moyen de 40000 \$).

## DERNIÈRE HEURE

### Entente de principe chez ArcelorMittal

**Une entente de principe est survenue le 8 mai entre les comités de négociation représentant les 2000 travailleurs d'ArcelorMittal et l'employeur.**

**Les travailleurs avaient auparavant rejeté dans des proportions allant de 99,3 % à 100 % des offres patronales qui impliquaient la création d'un régime de retraite à deux vitesses. « Les anciens se sont battus pour ce régime de retraite, les membres actuels sont déterminés à le transmettre aux plus jeunes », avait alors prévenu le coordonnateur des Métallos, Nicolas Lapierre. On attendait les résultats des assemblées générales de ratification de l'entente de principe au moment de mettre sous presse.**

### Vote de grève très fort à la Mine Raglan (Glencore)

**Les 500 travailleurs de Mine Raglan (SL 9449), propriété de Glencore, ont eux-aussi envoyé un message clair à leur employeur en adoptant un mandat de grève à exercer au moment jugé opportun dans une proportion de 99,6 % au début mai. « Le résultat du vote est limpide : pas de recul, sinon la compagnie aura une grève sur les bras », a expliqué le représentant syndical des Métallos, Benoît Locas. Les négociations se poursuivent en présence d'un conciliateur.**



## CALENDRIER DES ACTIVITÉS

### MAI

Déléguées et délégués  
29 au 31 à Brossard

Dossier du grief  
29 au 31 à Trois-Rivières

### JUIN

Information et médias sociaux  
5 au 7 à Rouyn-Noranda

Introduction à la santé et la sécurité au travail  
12 au 14 à Ste-Thérèse

### Rencontres régionales

18 et 19 mai Brossard  
25 et 26 mai Montréal  
1<sup>er</sup> et 2 juin Québec  
8 et 9 juin Nord/Nord-Ouest  
15 et 16 Juin Sept-Îles

### SEPTEMBRE

Tournoi de Golf Omnium Guy Farrell 9

Dirigeantes et Dirigeants  
12 au 15 à Brossard

Comprendre le fonctionnement de l'entreprise pour protéger l'emploi  
19 au 22 à Magog

Introduction à la santé et la sécurité du travail  
27 au 29 à Brossard

**Première** femme présidente de la section locale 6486 chez CEZinc à Salaberry-de-Valleyfield, Manon Castonguay mène une des plus grandes batailles de sa vie, avec les 370 membres de son syndicat, dont 18 femmes. En grève depuis le 12 février dernier, son groupe tente de préserver un bon régime de retraite, dans ce milieu de travail où les conditions de travail sont pénibles, avec la chaleur et les nombreux contaminants.

## Avec le coeur

Première femme embauchée à la CEZinc en 1997, Manon Castonguay est opératrice de lingotière au département du moulage. Mais ces jours-ci, toutes ses énergies vont au conflit de travail. La détermination se lit sur les traits de son visage, s'entend dans le ton de sa voix et se manifeste dans chacun de ses gestes. Elle se bat «avec le coeur» pour aller chercher le meilleur pour ses membres. Au détour d'une visite sur la ligne de piquetage, on la voit discuter chaleureusement avec chacun des piqueteurs. «Je prétends connaître tous les membres par leur nom. Je traite les gens de façon humaine, comme j'aimerais être traitée. Pour notre employeur, nous sommes des numéros, mais pas pour le syndicat. C'est ma priorité», explique celle qui dirige son syndicat depuis 2012.

Manon Castonguay exprime son leadership de façon humaine et «maternelle». «Les membres, c'est comme mes enfants. Et l'employeur veut toucher à mes enfants. Il trouve qu'ils ne sont pas assez bons, qu'ils ne méritent pas grand-chose. Ça ne passe pas! Mes membres, ce sont les meilleurs et je veux le meilleur pour eux. Les travailleurs que je représente sont beaucoup plus intelligents que ce que notre employeur pense d'eux», ajoute la présidente de la section locale syndiquée avec les Métallos depuis 53 ans.

## À l'écoute

Questionnée sur les qualités d'une bonne leader, elle répond sans hésitation:

«L'écoute, c'est ce qu'il y a de plus important. Tu ne pourras pas faire ce que tes membres attendent

de toi si tu ne les écoutes pas.» L'intégrité et l'honnêteté complètent le trio des qualités essentielles d'un bon leader. «Il faut être là pour les bonnes raisons, pour aider notre monde, les membres», ajoute la militante à la voix déterminée et au sourire radieux.

## Son message aux femmes?

«Je souhaite à tous et toutes de ne jamais lâcher les batailles, en tant qu'individus, en tant que femmes. On mérite le meilleur et il faut être solidaires pour l'obtenir. Il faut avoir confiance les uns envers les autres, entre confrères et consoeurs.»

La syndicaliste est très consciente de ce

que vivent bon nombre de femmes au travail précaire, confinées à des emplois à temps partiel, peu rémunérés, avec des horaires atypiques. «Je souhaite de meilleures conditions de travail pour toutes les femmes, pour mieux faire vivre leur famille, alors que plusieurs sont monoparentales et ont de la misère à joindre les deux bouts.»

Souhaitons-lui un bon règlement au terme de cette grève, pour elle, et pour tous les membres de la CEZinc.



**Rencontre avec**  
*Manon Castonguay.*  
**une présidente en grève**

# Du mouvement dans l'équipe

**Plusieurs changements** au sein de l'équipe des représentants syndicaux et des services techniques sont survenus cet hiver et ce printemps, notamment à la suite de départs à la retraite.

Représentante syndicale depuis 2016 au bureau de Montréal, Maude Raïche est maintenant responsable du service de l'éducation, où elle prend la relève de Marie-Danielle Lapointe qui est partie à la retraite. Maude a travaillé plusieurs années à la section locale 1976 et a été longtemps formatrice. Elle provient de l'unité de Nordia en Estrie, qu'elle a contribué à syndiquer.

Également nouvelle venue dans l'équipe des services techniques, Manon Bertrand sera la nouvelle responsable du service de la recherche et coordonnera par le fait même les activités du Comité des avantages sociaux Métallos de concert avec l'exécutif du CASOM. Permanente syndicale depuis 2011, détentrice d'un certificat en relations industrielles, Manon Bertrand provient de la section locale 1004 chez Asten Johnson à Salaberry-de-Valleyfield. Elle succède à Frank Beaudin qui a choisi de retourner travailler comme représentant syndical au bureau de Montréal.

Soulignons par ailleurs le départ à la retraite du doyen des permanents, à l'emploi du Syndicat depuis 1988, Gordon Ringuette. Ce dernier a été président de la SL 6869, dont son père a été un des membres fondateurs avant de travailler au bureau de Sept-Îles, puis à celui de Québec. Le confrère Marc Thibodeau, qui était permanent en Abitibi depuis 2006, après avoir été président à la section locale 9291 à la mine Westwood, est lui aussi parti à la retraite.

Le représentant syndical Luc Julien passe du bureau de Montréal à celui de Sainte-Thérèse, tandis que sa collègue Silvy Vaudry suit le chemin inverse, du bureau de Sainte-Thérèse à celui de Montréal.

Le représentant syndical Sylvain-Rock Plante, qui travaillait en Abitibi depuis quelques années, est transféré au bureau de Montréal.

Deux nouvelles embauches viennent compléter les mouvements. C'est le confrère Éric Matte, de chez Bradken à Mont-Joli, qui donnera le service en Abitibi. Auparavant président de la section locale composée de l'Estrie (SL 7531) Harold Arseneault, qui remplace depuis plusieurs mois comme permanent, ira lui aussi travailler comme permanent en Abitibi.

**De gauche à droite: Maude Raïche, Marc Thibodeau, Manon Bertrand, Harold Arseneault et Gordon Ringuette.**

## BIENVENUE Aux nouveaux membres

Groupe de sécurité Garda SENC / Centrale Gentilly 2

Groupe de sécurité Garda SENC ( signaleurs routiers )

GSI Prestige inc. à Montréal / Hampton Inn & Suites

Services Chapais énergie inc

Sural à Victoriaville

Restaurant Laurie Raphaël à Montréal

Trimax Sécurité ( Ville de Montréal )

Complexe Dufort Collège de Lasalle



## Une décision qui pourrait faire jurisprudence

Un pas important a été franchi ce printemps avec la reconnaissance comme une maladie professionnelle du syndrome de Raynaud dont souffraient deux travailleurs du secteur minier, des mécaniciens de la mine Westwood à Preissac en Abitibi, dans une décision du Tribunal administratif du travail (TAT).

En reconnaissant qu'il s'agissait bel et bien d'une maladie professionnelle, le tribunal infirmait du même souffle la décision de la Commission de la santé et de la sécurité du travail. Cette décision survient près d'un an après le début des procédures et le dépôt de plus de 5300 pages de documentation en preuve.

Près d'une trentaine de cas similaires, pour lesquels la compagnie IAMGOLD conteste le lien entre le travail et le syndrome de Raynaud, sont en attente d'être entendus par les tribunaux. «C'est l'aboutissement d'années de travail pour la SL 9291 qui représente les travailleurs de la mine Westwood. C'est une décision majeure qui pourrait faire jurisprudence. La compagnie a commencé ces derniers temps à contester systématiquement les diagnostics de syndrome de Raynaud, qui sont nombreux dans notre milieu de travail. Nous espérons que cette décision sans équivoque les incitera à changer d'approche», fait valoir le président de la section locale 9291 et représentant du Syndicat des Métallos sur les comités de travail gouvernementaux en matière de santé et sécurité dans les mines, André Racicot.

### Main tendue à l'employeur

Le coordonnateur du Syndicat des Métallos pour la région Nord-Nord-Ouest, Donald Noël, tend la main à l'employeur pour tenter d'arriver à des règlements hors cour pour la trentaine d'autres dossiers en suspens.

«Des procédures juridiques comme ça, c'est long et coûteux, pour l'employeur et pour nous. Cela nécessite le recours à des expertises pointues. Maintenant que la ligne est tracée avec cette décision qui pourrait faire jurisprudence, on pense qu'il est possible de discuter d'ententes hors cour respectueuses des travailleurs affectés par cette maladie professionnelle et moins onéreuses pour l'employeur en termes de frais juridiques», croit Donald Noël.



### Une preuve «réutilisable»

C'est le responsable de la santé et de la sécurité du travail au Syndicat des Métallos, René Bellemare, qui a piloté et plaidé le dossier. Fier de cette décision, il y voit une reconnaissance définitive que le syndrome de Raynaud est bel et bien une maladie professionnelle dans le secteur minier, et ce, non seulement pour les mineurs qui manipulent des outils vibratoires à longueur de journée, mais aussi pour d'autres corps de métier qui sont exposés aux vibrations de façon régulière, mais plus sporadique.

«Nous avons obtenu l'autorisation de la cour afin que toute la preuve scientifique déposée pour les cas de messieurs Yvan Aumond et Claude Boucher, visés par la présente décision, puisse également être reconnue pour les cas similaires qui se présenteront. Cette décision est une avancée majeure et facilitera le traitement des autres dossiers en suspens. Tout le processus devrait en être accéléré», a expliqué René Bellemare.

Le syndrome de Raynaud se manifeste notamment par une décoloration des extrémités (surtout les mains), une mauvaise circulation sanguine et des symptômes neurologiques comme l'engourdissement des mains et des membres. La maladie apparaît notamment après une exposition prolongée à des vibrations. Les dossiers de messieurs Aumond et Boucher avaient été refusés lors d'une révision administrative à la CSST en 2013 et 2014, avant d'être accueillis ce printemps par le TAT.

La compagnie a annoncé son intention de porter le jugement en appel. Ce sera donc un dossier à suivre.



## BOURSES D'ÉTUDES DE 1000 \$

Jusqu'à six bourses sont accordées au Québec à des élèves qui ont terminé leur secondaire et souhaitent poursuivre leurs études.

Téléchargez le formulaire d'inscription sur le site Internet [www.metallos.org](http://www.metallos.org).

Date limite des candidatures : 30 juin.

# Mobilisation pour l'industrie forestière

Des milliers de personnes, incluant des syndicalistes de divers horizons et des citoyens de la région, ont manifesté le 30 avril dernier à Dolbeau-Mistassini au Lac-Saint-Jean pour la sauvegarde de l'industrie forestière, menacée par la guerre commerciale que lui mène l'administration américaine de Donald Trump.

Les Métallos étaient bien présents dans cette grande marche, un contingent important avait d'ailleurs fait le trajet depuis Chibougamau et Chapais pour participer aux côtés de leurs confrères d'Arbec et d'autres métallos de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Présent à l'événement, le directeur québécois des Métallos a assuré que la voix des travailleurs du Québec serait entendue jusqu'à Washington par l'entremise de notre syndicat international. Des rencontres sont d'ailleurs prévues entre des représentants métallos et des politiciens au Canada et aux États-Unis. « *Même aux États-Unis, cette guerre commerciale ne fait pas l'affaire de tout le monde, ceux qui construisent des maisons voient bien que tout va coûter*



*plus cher. On va travailler avec nos alliés des deux côtés de la frontière pour essayer de faire entendre raison au gouvernement Trump* », a souligné Alain Croteau.

Le gouvernement américain a annoncé le 25 avril l'imposition d'une surtaxe de 20 % sur le bois d'œuvre. Les produits transformés n'y sont cependant pas assujettis. Le gouvernement du Québec a réagi en

annonçant un soutien à l'industrie forestière sous forme de garanties de prêts. « *Le gouvernement fédéral doit emboîter le pas avec des programmes d'aide pour les entreprises et pour les travailleurs qui pourraient être affectés. Il doit aussi être plus ferme face aux États-Unis! Il y a des limites à se faire manger la laine sur le dos* », a fait valoir Alain Croteau.

## 375 000 ARBRES

### Participez au Programme 375 000 arbres

Dans le cadre du 375<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Montréal, l'organisme Jour de la Terre a mis sur pied un programme de plantation de 375 000 arbres, dont une bonne partie par des bénévoles, sur le territoire du Grand Montréal. La FTQ a décidé d'y contribuer en plantant des arbres pour compenser les gaz à effet de serre émis lors de son dernier congrès.

Les métallos sont invités à participer à ces activités de plantation d'arbres cet automne. Pour connaître les dates : et pour s'inscrire

[ftq.qc.ca/arbres](http://ftq.qc.ca/arbres)

Voici les dates pour l'automne :

14 et 15 octobre 2017

Mont Saint-Bruno

Renseignements : [prondeau@ftq.qc.ca](mailto:prondeau@ftq.qc.ca)



LES MÉTALLOS LE POUVOIR DE LA SOLIDARITÉ



# Retour sur le c

**C'est** sur les suites des dernières élections présidentielles américaines que s'est ouvert le Congrès international du Syndicat des Métallos, qui avait pour thème « *Le pouvoir de la solidarité* ».

« *Un candidat est arrivé puis a fait exploser le mythe du libre-échange et profité de ce que nous disions depuis longtemps* », a expliqué le président international Leo W. Gerard. « *À la surprise de tout le monde, incluant la mienne, il a gagné!* »

« *Aujourd'hui, ce sont les extrémistes de droite les plus radicaux qui contrôlent le Sénat et la Chambre des représentants* », a-t-il lancé avant d'avertir. « *C'est un*

*piège! Ils veulent interdire les négociations collectives dans le secteur public, étendre les États right-to-work à travers le pays et exiger le consentement parental [au Texas] pour toute personne de moins de 21 ans qui*

*se syndique. Ils ont même voté pour chacun des accords commerciaux. Ce président va bientôt découvrir qu'il ne peut leur faire confiance. Ça semble être une victoire, mais c'est un cheval de Troie.* »



## Une vie d'engagement après le travail Un retraité de l'acier construit des écoles au

# GUATEMALA

*Retraité de la section locale 6951 chez ArcelorMittal à Contrecoeur, Marien Landry, a été mis en nomination pour le District 5 au Prix Jefferson pour l'engagement communautaire. Depuis six ans maintenant, Marien construit des écoles au Guatemala et soutient des enfants handicapés.*

**Depuis sa retraite** d'ArcelorMittal en 2008, Marien Landry n'arrête pas une minute. Il part chaque année au Guatemala construire des écoles dans des villages et faire du bénévolat auprès d'une organisation qui vient en aide aux enfants handicapés. Sitôt revenu en avril, il amorce de nouveau la collecte de fonds pour ses projets de l'année suivante, notamment en organisant des randonnées cyclistes et en donnant des conférences.

Marien a toujours su qu'il voulait faire du travail humanitaire à sa retraite. Il ne savait juste pas où ni comment. En 2008 et 2009, il part faire du « *tourisme humanitaire* ». Mais l'expérience n'est pas concluante. « *Je suis un travailleur humanitaire, pas un touriste humanitaire.* » Lors d'un de ces voyages au Guatemala, un déclic se produit devant une école délabrée dans un village. « *J'étais certain que c'était un poulailler. J'ai sursauté quand on m'a expliqué que c'était l'école,*

raconte le jeune retraité aujourd'hui âgé de 61 ans. Il revient l'année suivante avec 12 500 \$ qu'il a amassés pour construire notamment une école digne de ce nom « *avec trois classes, une direction et des toilettes* ». Il se lance un peu à l'aveugle « *dans la brousse, sans même parler espagnol* ». Depuis ce temps, les demandes fusent. « *J'ai maintenant 150 projets sur ma liste, de construction et de rénovation.* » Il a aussi gagné en expérience : il parle



# Congrès LES MÉTALLOS LE POUVOIR DE LA SOLIDARITÉ

Le président des Métallos a réclamé un militantisme renouvelé et vanté le «*pouvoir de la solidarité*». Enfin, il a invité les participants à briguer les suffrages à tous les paliers de gouvernement. «*Nous vous aiderons*», a-t-il claironné.

## Allocutions notoires

Invité à prendre la parole, l'ancien vice-président des États-Unis, Joe Biden, est venu remercier les Métallos pour leur appui indéfectible. Le révérend William Barber, président de la NAACP de Caroline du Nord, a quant à lui électrisé l'auditoire par un appel passionné à la solidarité et au militantisme ainsi qu'à la «*résistance*

*morale*» contre les politiques de haine et de peur. Parmi les autres conférenciers, les participants québécois ont pu reconnaître les représentants du NPD, Andrea Horwath (Ontario) et Thomas Mulcair (Canada) ainsi que le président de Los Mineros, Napoléon Gomez Urrütia.

## Propositions importantes

Au total, 28 propositions ont été adoptées par les 4000 délégués. Parmi celles-ci notons des propositions en faveur de politiques et accord commerciaux à l'avantage des travailleurs, d'autres visant à appuyer les Métallos lors d'élections ou à forger encore davantage d'alliances internationales.

## Interventions québécoises

Enfin, la présidente de la section locale 6486 (CEZinc), Manon Castonguay, dont les membres sont en grève depuis déjà trois mois, est intervenue au micro dans l'après-midi de mercredi. Elle a remercié les Métallos pour leur solidarité et les a assurés que ses membres poursuivent la bataille «*fiers et forts*». Première dans l'histoire des Métallos, le confrère Tshakapesh Jérôme a salué l'assemblée en innu avant de lire une proposition en français.

couramment l'espagnol, il connaît mieux les prix des matériaux, il a tissé une toile de fournisseurs et d'artisans sur place et il a appris à effectuer plusieurs travaux lui-même. Il a même appris à naviguer au travers d'un système politique corrompu, réussissant à ce que les députés défraient tous les travaux de toiture et de revêtement extérieur des écoles (environ le sixième du budget de construction). «*Des jours, j'ai envie de tout lâcher. C'est pas tout le temps facile, il y a beaucoup de corruption. Mais ce qui me tient au Guatemala, ce sont des enfants et en particulier une petite fille handicapée. Je veux y retourner encore et encore, tant que j'ai la santé. Je ne veux pas les*

*laisser tomber*», explique Marien Landry, qui s'implique aussi beaucoup auprès d'une association pour les enfants handicapés du nom de Lufe Cadif. Chaque année, il y retourne, avec le fruit de sa collecte de fonds et un conteneur rempli d'articles utiles pour les jeunes. «*Je travaille pas mal plus que lorsque j'étais à l'usine, mais c'est valorisant. Mon compte en banque baisse, mais ma richesse augmente.*»

Il rêve maintenant de construire une nouvelle école avec un financement métallo et des bénévoles qui viendraient l'aider pendant deux semaines. L'appel

est lancé, s'il y en a qui veulent saisir la balle au bond... Le Fonds humanitaire a déjà soutenu par le passé des projets de Marien Landry au Guatemala. Pour donner à ses projets, un chèque peut être libellé à l'attention de Casira, avec la mention «*Projet Marien Landry*»

**Marien Landry**  
**395, Duvernay,**  
**Verchères, J0L 2R0**  
**(avec reçu d'impôts)**

Plus d'information sur son site Internet [marienlandry2015.blogspot.ca](http://marienlandry2015.blogspot.ca)



# Mission au cœur du Chiapas

**Dans** la campagne mexicaine, dans l'État du Chiapas, des communautés autochtones ont revendiqué leur autonomie du gouvernement mexicain et vivent de façon autonome, selon des principes d'autogestion. Sous l'impulsion de l'Armée zapatiste de libération nationale (Ejército Zapatista de Liberación Nacional), ces communautés situées dans une des régions les plus pauvres du Mexique s'organisent par elles-mêmes depuis 1996. Le Fonds humanitaire des Métales (FHM) soutient l'organisme DESMI (Développement économique et social des autochtones du Mexique) qui intervient pour soutenir le développement de ces communautés.

La conseillère Isabelle Bournival, de la section locale 3953 chez Thomas and Betts Iberville, ainsi que Isabelle Albert de la section locale 9344 chez IOC à Sept-Îles ont participé à une mission pour constater le travail de l'organisme DESMI et voir par elle-même à quoi servent les montants versés par le FHM. C'est un voyage au cœur «*de la culture indigène et paysane*» qu'elles ont pu réaliser. D'entrée de jeu, elles ont rencontré des membres de la communauté d'Oventic, qui ont décrit le centre de formation mis en place pour développer les compétences au chapitre de l'agroalimentaire, de la pisciculture, de l'apiculture, de la production de légumes, de champignons, de l'élevage et de la transformation des aliments.

«*J'ai remarqué que leur organisation s'appuie beaucoup sur l'entraide, la participation et l'implication des uns et des autres. J'étais aussi agréablement surprise de voir que les femmes s'impliquent beaucoup et qu'elles prennent pleinement leur place. J'ai aussi apprécié de constater la participation des jeunes. Ces derniers choisissent de rester dans leur communauté pour s'impliquer dans le développement de l'économie solidaire. C'est encourageant : quand une communauté arrive à impliquer sa relève, c'est un signe de succès*», explique la militante syndicale Isabelle Bournival de la Montérégie.

Lors de la mission, la délégation du FHM a par ailleurs pu visiter un laboratoire de production de semences, permettant d'améliorer la



**Les personnes rencontrées de la communauté Oventic portaient systématiquement un foulard pour protéger leur identité, en guise de protection contre les pouvoirs de l'État du Mexique. On voit ici la conseillère Isabelle Bournival de la SL 3953 ainsi qu'Isabelle Albert de la SL 9344 chez IOC en compagnie de certains d'entre eux.**

qualité de semences et de planter d'une année à l'autre sans dépendre des grands fournisseurs internationaux.

Dans la communauté de La Candelaria del Alto, les citoyens ont montré avec une grande fierté ce que l'appui du FHM rendait possible. «*Quand ils nous ont montré les grains de maïs qu'ils ont récoltés afin de refaire des semences, leur jardin, leur poulailler, et qu'ils nous ont parlé de leur puits à poissons, la fierté que ces gens avaient à nous montrer le fruit de leur apprentissage et des efforts qu'ils ont donnés pouvait se lire dans leur visage, c'était de toute beauté!*», explique Isabelle Bournival.

«*En voyant ce qu'ils arrivaient à faire, j'étais fière de participer au Fonds humanitaire via un minuscule prélèvement sur mon salaire et de voir comment cette participation peut apporter de l'aide et faire une différence pour ces communautés.*»



**Les semences de l'année prochaine. Monsanto n'a qu'à bien se tenir, elle ne vendra pas de semences modifiées génétiquement ici!**



# Santé mentale

## ***Y'a de la place pour des gens différents***

**Atteint de troubles bipolaires**, Kevin Ste-Marie a bien failli perdre son emploi pour de bon en 2012, quand son employeur - Ciment Lafarge - l'a congédié parce que sa maladie l'empêchait alors de travailler de façon sécuritaire. Cinq ans plus tard, Kevin est revenu au travail cet hiver, grâce à l'intervention de son syndicat.

Embauché assez jeune chez Ciment Lafarge, Kevin était aux anges avec son nouvel emploi qui lui permettait dans la jeune vingtaine d'acheter une maison, lui qui était issu d'une famille peu nantie. Mais voilà, la bulle a éclaté peu de temps après quand les symptômes de sa bipolarité sont apparus. Il devenait dangereux pour lui-même et ses confrères lorsqu'il était aux commandes d'équipement de machinerie lourde.

Après quelques absences prolongées et des récidives, un psychiatre expert mandaté par l'employeur a déclaré qu'il avait une atteinte permanente l'empêchant de travailler chez Ciment Lafarge de façon définitive. Le professionnel qui traitait Kevin soutenait plutôt que ce dernier pouvait revenir au travail. Pour dénouer la situation, la section locale 6658 a fait appel à un tiers pour une nouvelle expertise, concluant qu'un retour serait envisageable d'ici cinq ans.

Le Syndicat a poursuivi la procédure de grief et une entente hors cour est survenue en 2014, menant à une réintégration en 2017 si Kevin prouvait entretemps qu'il n'avait pas rechuté.

*«Nous sommes très contents de le voir revenir au travail maintenant. Ça montre qu'il y a de la place pour des gens comme*

*lui dans nos milieux de travail. Ça prouve aussi que ça vaut la peine de faire des griefs pour défendre notre monde. Y'a de l'espoir pour des gens qui vivent avec des maladies mentales»,* explique le vice-président de la section locale 6658, François Cardinal.

*«À vivre dans la misère et rester debout, ça m'a rendu plus fort.»*

– Kevin Ste-Marie

Revenu de loin, Kevin est conscient que sans l'intervention du syndicat, il traitait encore des vaches avec un faible salaire. Il ressort de l'expérience plus solide. Heureux de retrouver le travail et de voir sa maladie reconnue au même titre qu'un cancer ou autre, il avoue avoir lui-même changé sa perception de la maladie mentale. *«Avant de vivre une dépression, je pensais comme beaucoup de gens que ceux qui faisaient une dépression étaient des faibles. Maintenant je sais que personne n'est à l'abri d'une dépression.»*

En conclusion, Kevin Ste-Marie a un message important pour tous ceux et celles qui vivent une dépression: *«Ne lâchez jamais le morceau, on finit toujours par s'en sortir. Et le suicide n'est pas une option. C'est pas parce qu'on tombe qu'on n'est pas capable de se relever.»*

## **Assemblée triennale de la section locale 1976**

**La section locale 1976** a tenu son assemblée triennale à Montréal les 8 et 9 février dernier, réunissant 40 délégués représentant les 5000 membres de la SL provenant de tout le Canada. Ces derniers ont fait le bilan des trois dernières années et planifié les trois autres à venir. De plus, une formation de deux jours a été organisée pour 70 de leurs représentants syndicaux. Ces travailleurs œuvrent dans les secteurs du transport routier, ferroviaire ainsi que dans les télécommunications.





chacune des deux années suivantes. Quatre membres de la section locale 2008 y travaillent à fabriquer des pieux pour de gros chantiers tels que celui de l'échangeur Turcot. Le salaire moyen est de 24,38 \$.

## Résidence Oasis du repos – Val-d'Or

Première convention collective pour la quarantaine de travailleurs de la Résidence l'Oasis du repos. C'est dans une proportion de 95 % que le contrat a été accepté par les travailleurs représentés par la section locale composée 4796. Un réajustement salarial allant jusqu'à 2 \$ / l'heure a été négocié ainsi que des augmentations de 0,40 \$ / l'heure pour chaque année et une participation de l'employeur de 2,5 % à un régime de retraite. Les travailleuses et travailleurs obtiennent également un congé de maladie supplémentaire et ainsi que des congés fériés transférables. L'entente prévoit également des libérations syndicales.

## Boa-Franc – Saint-Georges-de-Beauce

Les 125 syndiqués de l'usine Boa-Franc Usine 1 de Saint-Georges de Beauce (SL 9153) ont ratifié un nouveau contrat de 7 ans. C'est dans une forte proportion qu'ils ont accepté la nouvelle convention

qui comprend des hausses salariales significatives, la bonification du REER, l'ajout d'une 5<sup>e</sup> semaine de vacances et l'amélioration des mouvements de main-d'oeuvre. Les travailleurs de Boa-Franc, qui se spécialisent dans la fabrication de planchers de bois haut de gamme, gagnent en moyenne 23 \$ / l'heure.

## Motrec – Sherbrooke

Chez Motrec à Sherbrooke (Bromptonville), les 40 salariés de la section locale 7531, qui fabriquent de petits véhicules électriques pour application industrielle, ont ratifié un contrat de cinq ans avec des augmentations salariales de 7 % sur la durée de la convention collective, ainsi qu'un réajustement de 0,50 \$ / l'heure pour certaines classifications. Une prime de formateur a été ajoutée, des améliorations aux primes de quart et au système de calcul des gains de vacances ont également été apportées. Une assurance collective payée à 50 % par l'employeur a aussi été négociée et la participation de ce dernier au Fonds de solidarité a été bonifiée.

## Sofitel – Montréal

Les 170 travailleurs du Sofitel de Montréal (SL 9400) ont signé une nouvelle convention collective de six ans. Ce nouveau contrat de travail prévoit des augmentations salariales

annuelles en moyenne de 3,2 %. Les travailleurs, qui ont ratifié cette entente à 94 %, ont aussi obtenu une réduction de la semaine de travail pour les aidants naturels, les employés permanents de 57 ans et plus, de même que pour ceux ayant des enfants de moins de 12 ans. L'entente prévoit que l'employeur maintienne entièrement le financement du régime d'assurance des travailleurs, contrairement à ce qui prévaut dans la grande majorité des conventions collectives du secteur où les travailleurs doivent les financer partiellement. Des améliorations ont aussi été apportées aux vacances et aux congés de maladie. Ainsi, un minimum de 20 % de salariés pourra désormais jouir, selon la classification, de trois semaines consécutives de vacances. Ils obtiennent une 5<sup>e</sup> semaine de vacances dès la 12<sup>e</sup> année de service, une 6<sup>e</sup> dès la 22<sup>e</sup> ainsi qu'un pourcentage de la rémunération totale qui a été bonifié. Enfin, sous certaines conditions, les congés de maladie pourront être désormais transformés en congés mobiles. En vertu de ce contrat de travail, l'employeur s'engage également à contribuer au RÉER des travailleurs jusqu'à 7 % dès la 4<sup>e</sup> année de service, de 7,5 % dès la 5<sup>e</sup> et de 8 % dès la 6<sup>e</sup>. Enfin, les employés choisissant dans le futur de prendre leur retraite obtiendront une indemnité de départ de 5000 \$.

## Premier contrat ratifié à 100 % chez Technosub

C'est dans une proportion de 100 % que les 70 nouveaux métallos qui travaillent chez le fabricant de pompes submersibles Technosub à Rouyn-Noranda ont ratifié leur première convention collective. *« C'est une convention digne d'un groupe syndiqué depuis longtemps! Y'a de quoi être très fier! Tout le monde aura des augmentations en plus de la progression dans l'échelle salariale et le maximum de l'échelle sera atteint beaucoup plus rapidement. Juste la première année, les augmentations oscillent entre 3,2 % et 4 %, c'est important »*, explique le président de l'unité syndicale membre de la section locale 9291, Francis Lévesque.

Concrètement, les hausses salariales pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année seront de 2,5 % et 2,5 % et s'appliqueront à tous, plutôt

qu'aux seuls travailleurs en haut de l'échelle comme c'était le cas auparavant. On note le retrait de 4 échelons salariaux, ce qui permet d'atteindre le salaire maximal plus rapidement.



UN  
SYNDICAT  
SOLIDE



UNE  
GRANDE  
FAMILLE

## À LA DÉFENSE DE L'ALUMINIUM D'ICI

# « L'aluminium du Canada doit pas être ciblé »

### Lancement d'une enquête sur les importations d'aluminium aux États-Unis

**L'administration de Donald Trump** a déclenché une enquête sur les importations d'aluminium, alléguant qu'elles mettraient en péril la sécurité des États-Unis. Au terme de cette enquête, le gouvernement américain pourrait décider d'imposer des tarifs douaniers pour limiter les importations d'aluminium.

Dès cette annonce, les Métallos du Québec, du Canada et des États-Unis ont lancé un appel commun pour que l'aluminium canadien soit exclu du processus. « *Le problème, c'est la Chine, pas le Canada et les autres pays qui respectent les règles. La Chine inonde les marchés mondiaux et fait chuter les prix. Notre but, ce sont des échanges commerciaux équitables et non le cloisonnement du marché américain. C'est pour ça que se sont toujours battus les Métallos* », a souligné le président

international des Métallos, Leo Gerard. Le Syndicat des Métallos fera des représentations auprès de l'administration Trump et du secrétaire d'État au Commerce Wilbur Ross afin que l'enquête et surtout les actions qui pourraient en découler ne ciblent pas l'aluminium canadien.

« *L'aluminium canadien, tout comme l'acier canadien, ne constitue pas une menace à la sécurité nationale américaine, bien au contraire. C'est une source d'approvisionnement stable, fiable, à proximité du marché américain. C'est une valeur sûre provenant d'un pays allié des États-Unis* », a fait valoir le directeur canadien des Métallos, Ken Neumann.

On estime qu'environ 60 % des importations américaines d'aluminium proviennent du Canada,

principalement du Québec. « *On veillera à se faire entendre pour que les travailleurs québécois ne soient pas des victimes collatérales de la volonté américaine de préserver une industrie de l'aluminium viable. L'aluminium québécois ne compétitionne pas celui fait aux États-Unis, mais bien celui provenant d'autres pays aux normes environnementales douteuses qui fonctionnent à partir d'électricité au charbon* », a ajouté le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau. Notons qu'une enquête similaire a été déclenchée une semaine plus tôt par l'administration de Donald Trump pour ce qui est des importations d'acier. La proportion de l'acier canadien dans les importations américaines est cependant moins importante que celle de l'aluminium.

Convention du service  
poste-publication n°4006307  
Retourner les articles non-distribuable  
au Syndicat des Métallos (FTQ)  
565, boul. Crémazie Est, bureau 5100  
Montréal (Québec) H2M 2V8

Changement d'adresse :  
Svp contacter :  
Téléphone : 514 850-2254  
Sans frais : 1 800 361-5756  
Courriel : info@metallos.ca

convention du service poste-publication n°. 40063037